

Occupation du Stade Parc

Depuis ce mardi 16 juin, des gens du voyage se sont installés sur le terrain de football à côté du stade parc.

Une procédure d'évacuation a été réalisée, **à la demande de la municipalité**. Celle-ci a été effectuée afin de préserver ce lieu de loisirs.

Ainsi, conformément aux dispositions légales, toutes les démarches ont été entreprises par la municipalité afin que cette installation prenne fin. Un arrêté préfectoral de mise en demeure de quitter les lieux dans un délai de 24 heures a été affiché à l'entrée du site et les gens du voyage ont été notifiés de cette mise en demeure.

Constatant que les personnes étaient toujours présentes, la municipalité a une nouvelle fois sollicité la Police Nationale afin qu'une intervention rapide soit effectuée dans l'espoir que celle-ci ait lieu dans les meilleurs délais.

Publié le 24 juin 2020